





FICHE 5

Quelle documentation est disponible ? Où trouver de plus amples informations ?

Pour vous informer sur la réforme de la facturation, vous pouvez vous rendre sur la page impots.gouv.fr et consulter la documentation mise à disposition.

Celle-ci est régulièrement mise à jour et enrichie.

https://www.impots.gouv.fr/facturation-electronique-entre-entreprises-ettransmission-de-donnees-de-facturation

Vous y trouverez:

- une Foire Aux Questions (FAQ) relative à la facturation électronique donnant les réponses sur la réforme, son champ d'application, les opérations concernées, les modalités d'application et plein d'autres thématiques encore.
- une **rubrique** *En savoir plus* donnant des informations plus précises sur les données attendues et des exemples concrets sur les opérations internationales.
- Une rubrique *Ressources documentaires* qui vous permet de trouver les bases juridiques de la réforme (loi, décrets et arrêtés) ainsi que le dossier des spécifications externes plus technique.